RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INRAE

DEC23306DAJ
Décision du 26 octobre 2023 portant nomination de M. Sébastien DUPLESSIS en qualité de Chef de Département adjoint du Département ECODIV

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1er janvier 2020 (note de service n°2020-03) fixant la liste et les missions des départements de recherche de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, modifiée par la décision du 24 juin 2020 (note de service n°2020-50),

Vu la décision du 22 novembre 2021 portant renouvellement du mandat de Mme Catherine BASTIEN en qualité de Cheffe du Département ECODIV pour une durée de quatre ans, à compter du 1er décembre 2021,

Décide :

Article 1 :

A compter du 1er janvier 2024, M. Sébastien DUPLESSIS, Directeur de Recherche de 2ème classe, est nommé Chef de Département adjoint du Département ECODIV pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 26 octobre 2023

Le Président-Directeur général de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,
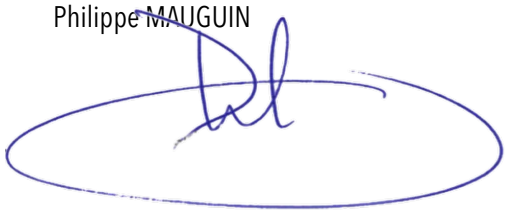
Philippe MAUGUIN